Comment obtenir la carte BREIZHGO SOLIDAIRE ?

LE FORMULAIRE

❑ Madame ❑ Monsieur

Date de naissance : ...../...../.....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_| E-Mail :.....@.....

CETTE DEMANDE EST :

❑ Une première demande de droits ❑ Un renouvellement de droits

- **Si vous possédez déjà une carte KorriGo**, précisez son n° (inscrit sous la photo)

  n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

- **Si vous ne possédez pas de carte KorriGo**, vous pouvez faire une demande de création de carte :

  - Par voie postale : téléchargez, imprimez et complétez le formulaire de demande en version papier disponible sur www.breizhgo.bzh/formulaire-demande-carte-korrigo.
    Il devra être envoyé en même temps que le formulaire de demande de carte Solidaire à Contact'TER BreizhGo – BP90527 – 35005 Rennes Cedex.

  - En ligne : complétez le formulaire de demande de création de carte KorriGo disponible sur https://m.ter.sncf.com/bretagne/services-contacts/carte-korrigo/infos-demarches.

  - Auprès d'un guichet SNCF : vous pouvez aussi faire votre demande de création de carte KorriGo en gare, auprès d'un guichet SNCF.

VOTRE STATUT :

- Demandeur d'emploi inscrit dans un organisme d'assurance chômage depuis plus de 4 mois indemnisé en-dessous de 80 % du SMIC brut par jour (soit 42,16 € au 01 / 01 / 22. Montant actualisé sur le site BreizhGo.bzh)
- Demandeur d'emploi inscrit dans un organisme d'assurance chômage depuis plus de 4 mois non indemnisé
- Bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)
- Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA) sans prime d'activité
- Bénéficiaire de l'Allocation de Demandeur d'Asile (ADA)
- Bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité aux Personnes âgées (ASPA)
- Bénéficiaire de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)
- En Contrat Unique d'Insertion (CUI), Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI)
- En Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) y compris la Garantie Jeunes
- En Contrat de Volontariat pour l'Insertion de l'EPIDE
- En formation professionnelle financée par la Région Bretagne

Région BRETAGNE

Nous souhaiterions connaître vos préférences de mode de transport :

❑ TER BreizhGo uniquement ❑ Cars BreizhGo uniquement ❑ TER et Cars BreizhGo

Fait à ..... , le .....

❑ Je déclare exacts les renseignements remplis.

Les informations collectées par SNCF, responsable du traitement, ont pour finalité la gestion des données billettiques et de validation TER. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, en vous adressant par courrier, selon les modalités prévues à l'article XI des conditions générales d'utilisation de la carte KorriGo, à : SNCF - Contact'TER BreizhGo – BP 90527 – 35005 RENNES CEDEX.

Signature

Veuillez renvoyer, par courrier,
ce formulaire rempli avec les pièces à joindre
(délivrées par des organismes bretons) à :

Contact'TER BreizhGo
BP 90527
35005 Rennes Cedex

PIÈCES À JOINDRE (photocopies)

- Si vous êtes **demandeur d'emploi** inscrit dans un organisme d'assurance chômage **depuis plus de 4 mois indemnisé** en-dessous de 80 % du SMIC brut par jour (soit 42,16 € au 01 / 01 / 22. Montant actualisé sur le site BreizhGo.bzh) **OU** si vous êtes **bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)** :
  - votre carte nationale d'identité / passeport européen ou titre de séjour en cours de validité
  - votre carte KorriGo (si vous en possédez déjà une) ou une photo d'identité si vous ne possédez pas de carte KorriGo
  - votre avis de décision : notification d'ouverture de droits ou de reprise de droits
  - votre avis de situation daté de moins d'1 mois
  - votre attestation des périodes indemnisées du mois en cours ou précédent
- Si vous êtes **demandeur d'emploi** inscrit dans un organisme d'assurance chômage **depuis plus de 4 mois non indemnisé** :
  - votre carte nationale d'identité / passeport européen ou titre de séjour en cours de validité
  - votre carte KorriGo (si vous en possédez déjà une) ou une photo d'identité si vous ne possédez pas de carte KorriGo
  - votre avis de décision : notification de refus de droit
  - votre avis de situation daté de moins d'1 mois
- Si vous êtes **bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA)** sans prime d'activité **OU** si vous êtes **bénéficiaire de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)** :
  - votre carte nationale d'identité / passeport européen ou titre de séjour en cours de validité
  - votre carte KorriGo (si vous en possédez déjà une) ou une photo d'identité si vous ne possédez pas de carte KorriGo
  - votre attestation de paiement du mois en cours ou précédent
- Si vous êtes **bénéficiaire de l'Allocation de Demandeur d'Asile (ADA)** :
  - votre attestation de demande d'asile en cours de validité
  - votre avis de paiement de l'ADA du mois en cours ou précédent, ou votre attestation d'hébergement émise par le centre d'accueil agréé
  - votre carte KorriGo (si vous en possédez déjà une) ou une photo d'identité si vous ne possédez pas de carte KorriGo
- Si vous êtes **bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité aux Personnes âgées (ASPA)** :
  - votre carte nationale d'identité / passeport européen ou titre de séjour en cours de validité
  - votre carte KorriGo (si vous en possédez déjà une) ou une photo d'identité si vous ne possédez pas de carte KorriGo
  - votre relevé détaillé des mensualités ou attestation de paiement du mois en cours ou précédent
- Si vous êtes en **Contrat Unique d'Insertion (CUI)**, **Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) OU** si vous êtes en **Contrat de Volontariat pour l'Insertion de l'EPIDE** :
  - votre carte nationale d'identité / passeport européen ou titre de séjour en cours de validité
  - votre carte KorriGo (si vous en possédez déjà une) ou une photo d'identité si vous ne possédez pas de carte KorriGo
  - votre contrat d'insertion en cours
- Si vous êtes en **Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)** y compris la **Garantie Jeunes** :
  - votre carte nationale d'identité / passeport européen ou titre de séjour en cours de validité
  - votre carte KorriGo (si vous en possédez déjà une) ou une photo d'identité si vous ne possédez pas de carte KorriGo
  - votre contrat d'insertion en cours (Cerfa n°15656-02)
- Si vous êtes en **formation professionnelle financée par la Région Bretagne** :
  - votre carte nationale d'identité / passeport européen ou titre de séjour en cours de validité
  - votre carte KorriGo (si vous en possédez déjà une) ou une photo d'identité si vous ne possédez pas de carte KorriGo
  - votre contrat de formation en cours indiquant le financement par la Région Bretagne